

Cahier des charges de la formation au processus de deuil des professionnels de santé, de la relation d'aide et de l'accompagnement

Objectifs de la formation

➤ Cette formation a pour objectif principal la transmission d'informations et d'outils permettant aux professionnels de santé, de la relation d'aide et de l'accompagnement de mieux appréhender le vécu du deuil professionnel lors du décès de leurs patients ou bénéficiaires.

Prérequis

➤ Le candidat appartient à une structure privée, publique ou associative sur le département du Gard

Contenu

Matinée :

- Présentation des objectifs de la formation et des intervenants
- Questionnaire d'autoévaluation initiale des participants
- Présentation des participants
- expression des besoins et attentes par la mise en place d'un groupe de paroles
- Pause
- définition générale du deuil – les ressentis et vécus du deuil – notion de souffrance morale

Après-midi :

- vidéo témoignages de personnes endeuillées – échanges et commentaires
- l'accompagnement du deuil
- Pause
- le deuil des professionnels – spécificités
- les rituels sociétaux, institutionnels et personnels
- Synthèse de la formation et évaluation finale

Objectifs pédagogiques

- Identifier les difficultés rencontrées lors du décès d'un patient ou bénéficiaire
- Exprimer les difficultés rencontrées lors du décès d'un patient ou bénéficiaire
- Obtenir de la reconnaissance et du soutien par rapport à la souffrance
- Se positionner correctement dans la relation au patient ou bénéficiaire
- Comprendre le processus de deuil
- Se soutenir mutuellement au sein de l'équipe
- Vivre son deuil individuellement
- Mettre en place des pratiques et/ou dispositifs pour encadrer le décès et ses suites

Modalités d'évaluation : Mesure de l'atteinte des objectifs

| COMPETENCES – INDICATEURS - MESURE | | | |
|---|--|--|--|
| Champs de compétences | Compétences | Indicateurs | Mesure de l'indicateur |
| CONNAISSANCE DE LA PERSONNE | Appréhender les situations de deuil. | Savoir se positionner correctement dans la relation au patient ou au bénéficiaire. | Analyse des questionnaires relatifs aux acquis remis aux participants en amont et aval de la formation afin de mesurer la progression de leurs connaissances. |
| | Repérer et évaluer les situations de souffrance physique et psychique. | Savoir identifier et exprimer les difficultés rencontrées lors du décès d'un patient ou d'un bénéficiaire. | |
| ACCOMPAGNEMENT DANS LA VIE SOCIALE ET RELATIONNELLE | Utiliser une communication adaptée aux situations de deuil. | Etre en capacité de comprendre le processus de deuil. | |
| COMMUNICATION PROFESSIONNELLE EN INTERNE | Faire preuve de compréhension empathique. | Savoir faire preuve de soutien mutuel au sein de l'équipe. | |
| | Gestion et acceptation de la diversité des émotions et comportements dans l'équipe | Savoir vivre son deuil au sein de l'équipe. | |
| | Connaître les différents dispositifs d'encadrement du décès. | Pouvoir proposer des pratiques et dispositifs pour encadrer le décès et ses suites. | |

Public

- Personnel de structures privées, publiques ou associatives : professionnels de santé, de la relation d'aide ou de l'accompagnement.

Pédagogie et outils

- Le stage est centré sur une pédagogie interactive qui permet d'aborder le contenu à partir de cas concrets et des demandes des participants.
- Supports pédagogiques : séquences vidéo, diaporama, documents pédagogiques, analyse de pratique basée sur des cas cliniques, jeux de rôles
- Échanges encadrés autour des situations et difficultés rencontrées par les participants
- Moyens techniques : ordinateur, rétroprojecteur et écran.
- À l'issue de la formation, le participant reçoit une clé USB reprenant les documents utilisés, ainsi que d'autres informations complémentaires.

Conditions Générales de Vente, délais d'accès et modalités financières du stage

- Signature d'une convention de formation entre l'ASP et la structure.
- Délai d'accès : Les sessions de formation sont définies en accord avec la structure et misent en place dans un délai maximum de 3 mois.
- Les modalités financières : prix sur devis, à partir de 90€ TTC par jour et par personne.
- Le transport, l'hébergement et la restauration méridienne ne sont pas pris en charge par l'organisme de formation, mais peut l'être par la structure cliente de la formation à l'endroit de leur personnel en formation.
- Certificat de réalisation de formation remis aux participants.

Evaluation de la formation

- Questionnaire sur les acquis entre le début et la fin de la formation
- Évaluation de la formation par les participants
- Évaluation de la formation par les formateurs
- Évaluation globale de la session formation, transmise aux directeurs de structures d'aides à la personne
- Évaluation par le prestataire

Responsable des formations ELASP

ELASP Gard (Etre-là - Association pour le développement des Soins Palliatifs dans le Gard)

- SIRET : 425 098 415 000 28
- Adresse : 3, Avenue Franklin Roosevelt - 30000 NÎMES
- Tél : 04 66 21 30 83 - Mob : 06 01 48 33 06
- e-mail : asp30.gard@sfr.fr
- Site internet : www.asp30-gard.org
- Facebook : @ASPGard.AssociationSoinsPalliatifsGard

Référence

- Activité de formation de l'ASP est enregistrée sur le n° 91300245230 par le préfet de la région Occitanie. NE VAUT PAS AGREMENT DE L'ETAT.

Lieu

- ✈ Vergèze

Effectif

- ✈ Pour qu'une session de formation soit mise en place, il est **obligatoire** que le nombre de participants soit de **8 personnes minimum** et 12 personnes maximum

Durée et horaires

- ✈ 1 journée
- ✈ 9 h -12 h 00 et 13 h 00 - 17 h, soit 7 heures par jour de formation

Accessibilité

- ✈ La structure qui héberge la session de formation permet l'accueil des publics en situation de handicap.

Formateurs

- ✈ Le formateur est un praticien de la relation d'aide thérapeutique centrée sur la personne, membre adhérent de l'ELASP Gard, accompagnant bénévole en soins palliatifs et reconnu par l'association dans sa compétence de formateur.